



VILLE DE
PINCOURT

VILLEPINCOURT.QC.CA

Suivez-nous sur Facebook  VILLEPINCOURT

info- PINCOURT

Bulletin municipal
VOLUME 26 - N° 1



VOTRE 2016-17 CONSEIL MUNICIPAL



Maire / Yvan Cardinal
Nombre de mandats : 2
Occupation : Enseignant à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (retraité)
Pour le joindre : 514 453-4238 ou y.cardinal@villepincourt.qc.ca



District 1 / Alexandre Wolford
Nombre de mandats : 1
Occupation : Historien spécialisé en histoire urbaine et étudiant à la maîtrise en études urbaines à l'INRS
Représentant du conseil à la Commission de développement social, des services communautaires et loisirs et à la Commission des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire et délégué substitut au CIT La Presqu'île et à Transport Soleil
Pour le joindre : a.wolford@villepincourt.qc.ca



District 2 / Denise Bergeron
Nombre de mandats : 2 (élue lors d'une élection partielle en 2012)
Occupation : Coordonnatrice de service de garde en milieu scolaire à l'école St-Patrick (retraîtée)
Présidente de la Commission de développement social, des services communautaires et loisirs
Pour la joindre : 514 808-6257 ou d.bergeron@villepincourt.qc.ca



District 3 / Sam Ierfino
Nombre de mandats : 1
Occupation : Avocat (retraité)
Représentant du conseil à la Commission de sécurité publique et représentant du conseil au Comité consultatif d'urbanisme
Pour le joindre : 438 257-1134 ou s.ierfino@villepincourt.qc.ca



District 4 / Diane Boyer
Nombre de mandats : 1
Occupation : Responsable de l'approvisionnement au Cégep André-Laurendeau (retraîtée)
Présidente de la Commission d'administration et de finances et déléguée municipale à la Régie de l'eau de l'île Perrot
Pour la joindre : 438 397-7226 ou d.boyer@villepincourt.qc.ca



District 5 / Jim Miron
Nombre de mandats : 6
Occupation : Responsable du développement informatique chez Canadian Pacifique (retraité)
Président de la Commission des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire et délégué municipal au CIT La Presqu'île et à Transport Soleil
Pour le joindre : 514 453-8337 ou j.miron@villepincourt.qc.ca



District 6 / René Lecavalier
Nombre de mandats : 1
Occupation : Lieutenant-pompier pour la Ville de Pierrefonds (retraité)
Président de la Commission de sécurité publique, représentant du conseil à la Commission d'administration et de finances
Pour le joindre : 514 646-0720 ou r.lecavalier@villepincourt.qc.ca



VOTRE VILLE DANS

L'ACTUALITÉ

Nouvelles dates : paiements de taxes

Avez-vous pensé aux versements de taxes ?
Prenez note que les échéances de paiement pour l'année
2017 ont été modifiées :

- 1^{er} versement : 24 février
- **2^e versement : 1^{er} juin**
- **3^e versement : 1^{er} septembre**

Modes de paiement acceptés :

- argent
- chèque
- carte de débit
- à votre institution financière
- en ligne

Pour informations :
514 453-8981, option 1 ou taxes@villepincourt.qc.ca

Permis

Vous effectuez des travaux, désirez installer une piscine ou un cabanon dans votre cour ? La première étape consiste à vous procurer un permis auprès de votre Service de l'aménagement du territoire.

Avant d'entreprendre vos travaux, appelez à l'hôtel de ville pour parler à l'inspecteur-technicien ou prendre un rendez-vous. Prévoyez un délai d'au moins 2 semaines pour avoir votre permis.

Pour prendre un rendez-vous : 514 453-8981, poste 332 ou 333, ou permis@villepincourt.qc.ca

Abri d'auto hivernal

La date limite pour enlever votre abri d'auto est le **15 avril**.
Après cette date, vous pourriez recevoir une amende.

Panneaux électroniques

Faites-vous parti des organismes reconnus par la Ville de Pincourt pour l'affichage de message sur les panneaux électroniques ?

Si oui, sachiez-vous qu'il est possible de diffuser deux messages par année reliés aux activités de votre organisme ? N'oubliez pas de remplir votre formulaire de demande d'affichage qui se trouve sur le site Web de la ville, dans la section « Politiques ».

Descentes de bateaux

Saviez-vous que vous deviez vous procurer un permis pour garer votre remorque dans le stationnement des descentes de bateaux des parcs **Bellevue, D'Ambrosio et René-Lévesque** ? Vous pouvez vous procurer le permis annuel de stationnement à l'hôtel de ville, auprès du Service de l'aménagement du territoire. **Le stationnement des rampes d'accès à l'eau est autorisé seulement pour les résidents de Pincourt.**



Nouveaux

COMMERCES



Benny & Co. et Méga-Plex Guzzo à Pincourt

Dans les prochains mois et la prochaine année, le secteur commercial de Pincourt sera en effervescence.

Le restaurant Benny & Co. ouvrira ses portes en mai prochain, au 88 boulevard Cardinal-Léger, alors que la construction du Méga-Plex Guzzo est prévue pour cet été. Le cinéma, qui sera situé à l'emplacement actuel du magasin Hart, comptera 10 salles où 60 % des films projetés seront en français et 40 % en anglais. En plus du cinéma, le Méga-Plex Guzzo pourrait offrir des restaurants adjacents.

VOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Ventes de garage 2017

Les ventes-débarras sont autorisées de 8 h à 20 h, seulement durant les trois fins de semaine suivantes :

20 au 22 mai • 24 au 26 juin • 2 au 4 septembre

À noter qu'aucun permis n'est nécessaire.

Accès-Loisirs

Que ce soit pour des familles ou des personnes seules, la pratique d'activités sportives, culturelles ou de plein air permet de socialiser, de briser l'isolement et de développer des aptitudes qui rehaussent la qualité de vie des citoyens et le dynamisme de nos collectivités.

L'objectif d'Accès-Loisirs est simple : rendre le loisir sportif, culturel et de plein air accessible gratuitement aux personnes de 0 à 99 ans vivant avec de faibles revenus.

Les derniers chiffres de la Direction de santé publique indiquent que plus de 8 000 résidents dans Vaudreuil-Soulanges vivent actuellement dans cette situation.

Pour être admissible, le revenu familial avant impôt doit être inférieur ou égal au seuil indiqué ci-dessous, selon le nombre de personnes dans la famille :

- 1 personne vivant seule : 21 186 \$ et moins ou égal ;
- 2 personnes : 26 373 \$ et moins ou égal ;
- 3 personnes : 32 423 \$ et moins ou égal ;
- 4 personnes : 39 367 \$ et moins ou égal ;
- 5 personnes : 44 648 \$ et moins ou égal ;
- 6 personnes : 50 357 \$ et moins ou égal ;
- 7 personnes ou plus : 56 064 \$ et moins ou égal.

La liste des activités et le nombre de places pour la session d'été seront disponibles au mois de mai.

Gardez l'oeil ouvert et surveillez les prochaines publications de la Ville pour les détails. Aucune inscription, ni réservation ne sera permise par téléphone.



Visite de prévention

Au mois de mai, le Service d'urgence et de protection incendie débutera ses visites de prévention auprès de 1 000 résidences.

L'objectif est de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et des divers équipements ayant une incidence sur la sécurité incendie.

Qu'est-ce qui sera vérifié par les préventionnistes ?

- L'avertisseur de fumée ;
- L'avertisseur de monoxyde de carbone ;
- L'entretien des systèmes de chauffage principaux et d'appoints ;
- Le dégagement du panneau électrique principal et sa condition externe ;
- La visibilité de votre adresse civique ;
- L'état de l'extincteur portatif ;
- Le dégagement des issues, etc.

Vous recevrez également divers conseils pour prévenir les incendies et pour vous préparer à faire face à diverses situations d'urgence.

Si vous êtes absent lors de leur visite, les préventionnistes laisseront un accroche-porte avec le numéro de téléphone du service pour que vous puissiez prendre un rendez-vous.

Mégots de cigarettes

Il est important d'avoir une Ville propre et sécuritaire. Voilà pourquoi nous demandons votre collaboration. Les mégots de cigarettes ne vont pas dans l'environnement, mais bien dans un cendrier.

Lorsque vous êtes en voiture, vous risquez de déclencher un feu de broussaille, si vous lancez votre cigarette par la fenêtre.

N'éteignez jamais votre cigarette dans des herbes sèches ou du paillis, car ceux-ci sont combustibles. Écrasez, au lieu de jeter par la fenêtre.

Agrile du frêne

L'agrile du frêne, un petit insecte vert métallique au corps étroit et allongé, fait beaucoup parler de lui depuis un certain temps. Cet insecte ravageur attaque et tue presque toutes les essences de frêne. Si l'on n'agit pas tout de suite, tous les frênes vont mourir.

Comment reconnaître la présence de cet insecte ?

- Formation de pousses inhabituelles plus bas sur le tronc
- Éclaircissement de la couronne de l'arbre
- Diminution de la densité du feuillage
- Petits trous de sortie en forme de D
- Galeries (en S) sous l'écorce remplies de sciure fine
- Formation de fissures verticales
- Forte production de semences
- Jaunissement hâtif de l'arbre à la fin de l'été
- Formation inégale de bourgeons au printemps

Faites appel à un arboriculteur professionnel pour l'évaluation de l'état de vos frênes dès maintenant : Société internationale d'arboriculture Québec inc. (SIAQ) : www.siaq.org.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

514 453-8981

HÔTEL DE VILLE

Service administratif et financier option 1
Service de l'aménagement du territoire..... option 2
Direction générale et bureau du maire option 3
Service du greffe et des communications option 4
Service d'urgence et de protection incendie... option 7

OMNI-CENTRE option 6

GARAGE MUNICIPAL option 5 et 8

BIBLIOTHÈQUE 514 425-1104, poste 6244

ÉCOCENTRE DE L'ÎLE option 5

750, boul. Olympique, Pincoort QC J7W 7C8
www.mrcvs.ca/fr/ecocentre-ile

Horaire d'été - 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi au vendredi : 13 h à 18 h

Samedi : 9 h à 16 h

Dimanche : fermé

FERMETURE DE NOS BUREAUX - FÊTES

- Pâques : du 14 au 17 avril
- Journée nationale des Patriotes : 22 mai
- Fête Nationale du Québec : 23 juin

LIGNE 3-1-1

Interventions municipales : bris d'aqueduc, entraves de la route, inondations, lumières brûlées, refoulements d'égoûts, etc. (lundi au vendredi : 16 h 30 à 8 h 30, les samedis et dimanches, les jours fériés)

PARC À CHIENS

Pour permettre à votre chien de se dégourdir les pattes, emmenez-le faire un tour au parc à chiens. (Réservé exclusivement aux citoyens de Pincoort)

998, chemin Duhamel (Parc d'Ambrosio)

Ouvert du 1^{er} mai au 31 octobre.

Lundi au dimanche : 7 h à 21 h

STATIONNEMENT DE NUIT

Dès le 1^{er} avril, il vous sera de nouveau possible de stationner votre voiture dans la rue, entre minuit et 7 h.

ORDURES Tous les lundis

Férié : ramassage le lundi 22 mai.

RECYCLAGE Tous les jeudis

GROS REBUTS Tous les 3^{es} lundis du mois

Acceptés : Lavabos, douche, toilettes, bains, tapis, matelas et meubles.

RÉSIDUS VERTS La collecte des feuilles a lieu 5 fois par année : 2 au printemps et 3 à l'automne.

Résidus acceptés : herbe, feuilles, résidus de jardin et de plates-bandes, retailles de haie et branches de moins de 1 cm. Seuls les sacs d'une capacité de 40 litres (plastique ou papier) seront ramassés.

BRANCHES Dès le 11 avril 2017. Les 2^{es} et 4^{es} mardis du mois. **Assurez-vous de laisser les branches en bordure de la rue la veille du ramassage.**

ARROSAGE

Du 1^{er} mai au 30 septembre, vous avez le droit d'arroser votre pelouse et vos haies avec un asperseur amovible, un boyau poreux ou un système automatique entre 20 h et 22 h :

- **Jours impairs pour les adresses impaires.**
- **Jours pairs pour les adresses paires.**

En tout temps, vous pouvez arroser manuellement vos plates-bandes, vos arbres et vos arbustes avec un tuyau d'arrosage muni d'un dispositif d'arrêt automatique, et laver votre voiture à condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage conforme.

SÉANCES DU CONSEIL

Voici les dates des séances du printemps

- 14 mars
- 11 avril
- 9 mai
- 13 juin

